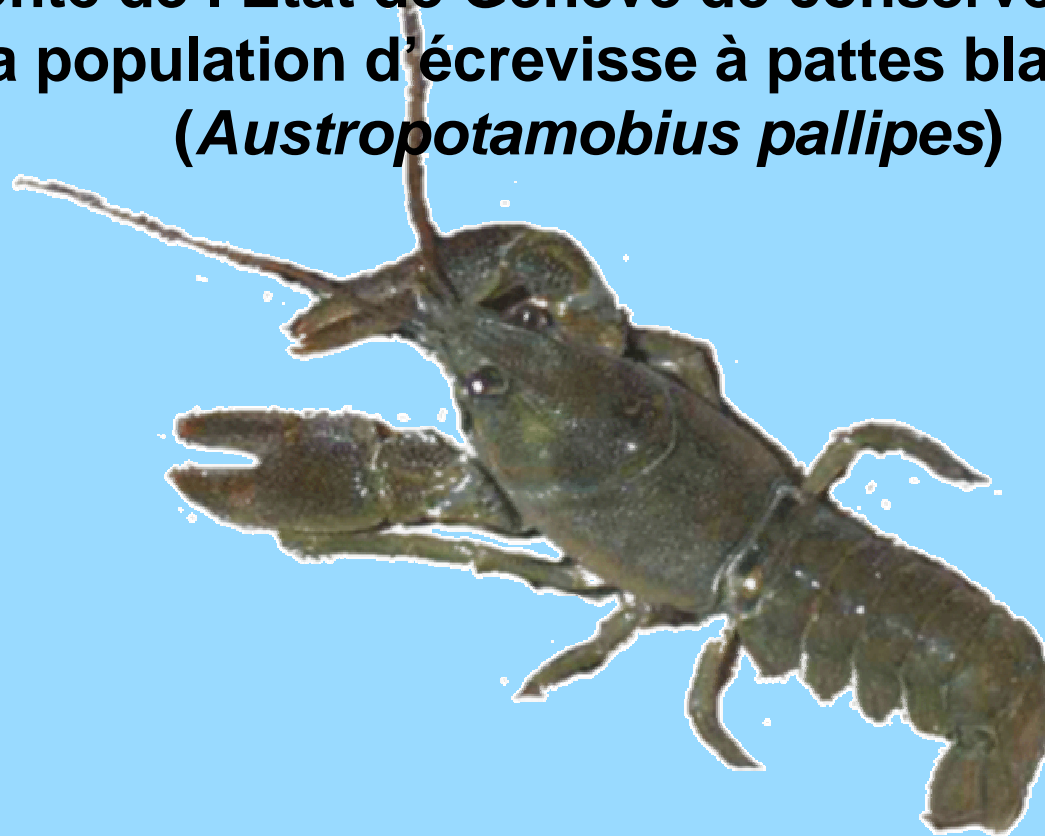


Le plan d'action « écrevisses »

**une volonté de l'Etat de Genève de conserver et renforcer
sa population d'écrevisse à pattes blanches
(*Austropotamobius pallipes*)**



Une population en danger



⇒ Des recensements réalisés entre 1998 et 2000 ont mis en évidence une situation très préoccupante pour l'écrevisse à pattes blanches dans le bassin genevois :



Une population en danger



- Alors qu'à l'origine l'espèce était présente dans pratiquement tous les cours d'eau du canton, elle ne subsistait que dans 4 stations en 2000



Une population en danger



- Ces dernières populations se cantonnent en tête de bassin, dans de petits ruisseaux isolés et à l'écart de la pression humaine



Une population en danger



- Actuellement, les populations sont toutes déconnectées les unes des autres et l'on ne peut malheureusement pas espérer de recolonisation naturelle étendue
- Ces dernières populations étant peu abondantes et fragiles, l'espèce est considérée comme menacée de disparition dans le canton de Genève

Une population en danger



- ⇒ Les principales causes de cette régression sont:
- La dégradation généralisée de l'état des cours d'eau de la région genevoise au siècle passé



Une population en danger



- L'apparition de la peste des écrevisses, véhiculée par les espèces américaines (*Orconectes limosus* et *Pacifastacus leniusculus*) qui sont très souvent porteuses saines de la maladie



Plan d'action « écrevisses »



⇒ Fort de ce constat, le DIAE a lancé un « plan d'action écrevisses » qui vise deux objectifs:

- consolider les effectifs
- reconstituer de nouvelles populations de pattes blanches

Plan d'action « écrevisses »



- Des premières tentatives ont été faites à l'aide d'abris préfabriqués mis en place dans les ruisseaux dans le but d'augmenter la capacité d'accueil et d'augmenter les effectifs des dernières populations



Plan d'action « écrevisses »



- Par la suite, des aménagements plus importants ont été réalisés afin d'optimiser la capacité d'accueil des ruisseaux à écrevisses:
 - Restaurer un cours favorable aux écrevisses en créant **des fosses profondes** pourvues de caches
 - Restaurer **un cours favorable** sur certains secteurs envahis de roseaux
 - Recreuser ou créer certains **plans d'eau** afin d'étendre l'habitat des écrevisses

Plan d'action « écrevisses »



⇒ Aménagement visant à restaurer des habitats favorables par création de fosses profondes



Plan d'action « écrevisses »



⇒ Aménagement visant à restaurer des secteurs favorables envahis par les roseaux



Plan d'action « écrevisses »



⇒ Aménagement visant à étendre des habitats à écrevisses:
création d'un bassin de décantation



Plan d'action « écrevisses »



⇒ Aménagement visant à étendre des habitats à écrevisses:
revitalisation d'un site déjà occupé



Programme de réintroduction



⇒ En parallèle, l'état de Genève a décidé de mettre en place un programme expérimental dans le but de reconstituer de nouvelles populations :

- Les stations concernées par ce programme ont été sélectionnées sur la base de leur valeur du point de vue qualité d'eau et qualité structurelle du milieu
- Dans un 1er temps, quelques dizaines individus adultes provenant de populations souches genevoises et vaudoises ont été relâchés directement dans les milieux d'accueil

Programme de réintroduction



- Depuis 2002 un nouveau programme expérimental est appliqué et a pour objectif de :
 - limiter au maximum les prélèvements de géniteurs dans les populations souches qui sont encore peu importantes
 - permettre de suivre les individus relâchés



Programme de réintroduction



- Dans ce but, la démarche appliquée consiste à
 1. enfermer des femelles grainées dans des cages préalablement aménagées dans le milieu d'accueil avec des caches et gros galets



Programme de réintroduction



2. ces femelles sont gardées prisonnières et en automne un mâle est introduit dans chaque cage pour les féconder



3. ces femelles sont ensuite libérées dans leur milieu d'accueil et 5 nouvelles femelles grainées provenant de populations souches sont introduites dans les cages

Bilan et perspectives



- ⇒ Nouveau projet de renaturation, notamment dans des cours d'eau ayant contenu des écrevisses et pouvant potentiellement en abriter
- ⇒ Poursuite des suivis et du programme d'introduction de l'espèce indigène dans les milieux potentiellement favorables
- ⇒ Mise en place d'un programme de suivi des espèces envahissantes afin de contrôler les risques pour les populations de pattes blanches



Pourquoi toute cette agitation ?

" On n'est pas riche de ce qu'on prend,
mais de ce qu'on laisse "

R. Hainard